

**PARTICULIERS**

# **EXTRAIT DES TARIFS**

---

au 1<sup>er</sup> mars 2019

Conditions appliquées  
aux opérations bancaires



**SOCIETE  
GENERALE**

Vous trouverez dans ce dépliant les tarifs de vos principales opérations bancaires **applicables à partir du 1<sup>er</sup> mars 2019**.

L'absence de contestation de ces nouvelles conditions dans un délai de deux mois avant application vaut acceptation de votre part de la nouvelle tarification. En cas de refus, vous pouvez résilier sans frais la Convention de compte et de services dans ce même délai de deux mois.

L'extrait standard des tarifs ci-dessous est commun à l'ensemble de la profession bancaire et correspond aux opérations les plus courantes. Dans les chapitres suivants, un code graphique vous permet d'identifier rapidement tous les tarifs évoluant à la hausse comme à la baisse.

↘ Tarif en baisse

↗ Tarif en hausse

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS AU 1<sup>ER</sup> MARS 2019\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

| Liste des services  | Tarifs en €  |
|---|--|
| ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)  | <b>GRATUIT</b><br>Hors coût du fournisseur d'accès Internet                  |
| ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Mon compte en bref)   | <b>1,00 € par mois</b><br>Soit pour information 12,00 € par an               |
| ■ Tenue de compte   | <b>2,00 € par mois<sup>(1)</sup></b><br>Soit pour information 24,00 € par an |
| ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)<br>– Carte CB Visa ou CB Mastercard   | <b>45,00 € par an</b>  |
| ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)<br>– Carte CB Visa ou CB Mastercard  | <b>45,00 € par an</b>  |
| ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)<br>– Carte CB V PAY   | <b>35,00 € par an</b>  |
| ■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro** à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)<br>– Carte CB Visa ou CB Mastercard | <b>1,00 € par retrait</b><br>à partir du 4 <sup>e</sup> retrait par mois     |
| ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Mon assurance au quotidien)  | <b>24,00 € par an</b>  |
| ■ Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)<br>· En agence :<br>· Par Internet :  | <b>5,00 € par virement</b><br><b>GRATUIT</b>                                 |
| ■ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)  | <b>GRATUIT</b>   |
| ■ Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)  | <b>GRATUIT</b>   |
| ■ Commission d'intervention   | <b>8,00 € par opération</b><br>avec un plafond de 80,00 € par mois           |

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs.

Les tarifs figurant dans la présente brochure incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les évolutions seront répercutées automatiquement au client.

\*\*Zone euro: voir renvoi (1) page 6.

(1) Prélèvés trimestriellement soit 6 €.

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture et clôture d'un compte ..... **GRATUIT**
- Service d'aide à la mobilité bancaire (Service Bienvenue) ..... **GRATUIT**  
Selon votre choix, Société Générale transmet vos nouvelles coordonnées bancaires : soit à l'ensemble des émetteurs de prélèvements ou de virements réguliers, soit aux seuls émetteurs réguliers que vous choisissez.
- Transfert de compte dans une autre agence Société Générale ..... **GRATUIT**
- Lettre de relance pour actualisation de dossier client (en recommandé avec AR) ..... **15,00**

### Relevés de compte

- Relevés de compte de particulier (papier ou en ligne)
  - mensuel ..... **GRATUIT**
  - hebdomadaire ou journalier (1 envoi gratuit par mois) ..... *par envoi* **1,00**
  - par quinzaine ou classé par type d'opérations ..... *par an* ➔ **20,00**

### Tenue de compte

- Tenue de compte<sup>(1)</sup> ..... *par mois* **2,00**  
Frais par compte, plafonnés à une facturation par client quel que soit le nombre de comptes détenus et prélevés trimestriellement.
- BON À SAVOIR** Exonération pour les détenteurs de Sobrio, de JAZZ, de Générés, des Services Bancaires de Base, de l'offre Haute Fidélité, les moins de 25 ans, les clients BFM et Banque Privée, les comptes inactifs.
- Tenue de compte inactif<sup>(2)</sup> ..... *par compte et par an* **30,00**  
(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier) **maximum<sup>(3)</sup>**

**BON À SAVOIR** Exonération pour les détenteurs de Générés et des Services Bancaires de Base.

### Services en agence

- Frais de recherche de documents
  - relevé de compte par périodicité mensuelle ..... **15,00**
  - document de moins d'un an (l'unité) ..... **15,00**
  - document de plus d'un an et recherches complexes (l'unité) ..... **30,00**
  - supplément par photocopie ..... **0,50**
- Frais de location de coffre-fort ..... *(à partir de) par an* ➔ **120,00**
- Accès illimité au service de consultation et d'édition de relevés sur automates (Service Éclair Consultation) ..... *par trimestre* **4,50**

(1) Les comptes et livrets d'épargne, les comptes Titres et PEA ne sont pas concernés par cette facturation.

(2) Les comptes et livrets d'épargne réglementés ne sont pas concernés par cette facturation.

(3) À concurrence du solde disponible sur le compte.

## BANQUE À DISTANCE

### Internet et Services mobiles<sup>(1)</sup>

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).....

GRATUIT

### Téléphone mobile

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Mon compte en bref)..... *par mois*
- Offre comprenant : un relevé hebdomadaire par SMS, des notifications en cas d'approche du plafond de paiement carte ou du découvert autorisé.

1,00



La cotisation Mon compte en bref est incluse dans la cotisation Sobrio.

### Service client

3933

Service 0,30 € / min  
+ prix appel

Des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et jusqu'à 19 h le samedi.

24 h/24, consultation de vos comptes et urgences.

Tarif TTC au 01/11/2018.

Depuis l'étranger + 33 (0)1 76 77 3933. Tarif selon l'opérateur.

(1) Seuls les coûts de connexion sont à votre charge.

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES

#### Cotisation des cartes de paiement (par an)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé)

- Carte CB Visa Infinite (à débit immédiat ou différé) ..... 330,00
- Carte CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard (à débit immédiat ou différé) ..... 135,00
- Carte CB Visa ou CB Mastercard (débit immédiat ou différé) ..... 45,00
  - pour les 18-24 ans ..... - 50 %
  - pour les mineurs (à partir de 16 ans/débit immédiat) ..... **GRATUIT**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

- Carte CB V PAY (à débit immédiat) ..... 35,00
  - pour les 18-24 ans ..... - 50 %
  - pour les mineurs (à partir de 12 ans) ..... **GRATUIT**

#### Cotisation des cartes de retrait (par an)

- Carte CB Service Éclair Cirrus ..... 30,00
- Carte de retrait Société Générale ..... **GRATUIT**

#### Options des cartes de paiement (hors cotisation des cartes)

- e-Carte Bleue<sup>(1)</sup> (numéro de carte virtuel à usage unique) ..... par an 12,00
- Option carte Collection
  - modèle avec visuel ..... par an ➔ 14,00
  - modèle avec visuel et services ..... par an ➔ 26,00
- Option crypto dynamique<sup>(1)</sup> ..... par an 12,00

**BON À SAVOIR**

Réduction de 20 % sur la cotisation Option carte Collection ou Option crypto dynamique pour les détenteurs de Sobrio.

- Option Crédit<sup>(2)</sup> (associée à un crédit renouvelable Alterna, hors coût du crédit) ..... **GRATUIT**
- Choix du code secret<sup>(1)</sup> ..... par demande 10,00

#### Opérations diverses (par opération et hors cotisation des cartes)

- Envoi de carte à domicile<sup>(3)</sup> (à son renouvellement) ..... **GRATUIT**
- Réédition de codes
  - code secret de la carte ..... 10,00
  - code e-Carte Bleue ..... 5,00
- Frais d'opposition (blocage) de la carte ..... **GRATUIT**
- Frais de remplacement de la carte
  - à l'occasion de son renouvellement automatique ..... **GRATUIT**
  - en cas de dysfonctionnement ..... **GRATUIT**
  - à la demande du client : détérioration, renouvellement anticipé ..... 16,00
  - suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse ..... 16,00

(1) Gratuité au choix de l'option e-Carte Bleue ou crypto dynamique ou choix du code secret pour les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite.

(2) Hors cartes CB V PAY.

(3) À l'exception des cartes fabriquées avec un nouveau code secret, disponibles uniquement en agence, pour des raisons de sécurité.

## Cartes - Paiements et retraits

### En euro, dans un pays de la zone euro<sup>(1)</sup>

|  |                |
|--|----------------|
| ■ Paiement par carte   | <b>GRATUIT</b> |
| ■ Retrait d'espèces aux guichets d'un autre établissement  | <b>3,00</b>    |
| <i>par retrait</i>   |                |
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB) Société Générale ou Crédit du Nord  | <b>GRATUIT</b> |
| ■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) au-delà du nombre de retraits ci-dessous | <b>1,00</b>    |
| <i>par retrait</i>   |                |
| ■ Forfait de retraits DAB illimités <sup>(2)</sup>   | <b>2,00</b>    |
| <i>par mois</i>  |                |
| Exonération des frais éventuels par retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets (DAB).  |                |

**BON À SAVOIR**

Réduction de 20 % sur la cotisation du forfait de retraits DAB illimités pour les détenteurs de Sobrio.

### Nombre de retraits mensuels gratuits

### Carte détenue hors JAZZ<sup>(2)</sup>

|   |                 |
|---|-----------------|
| Carte CB Visa Infinite - CB Visa Premier - CB Gold Mastercard | <b>illimité</b> |
| Carte CB Visa - CB Mastercard                                 | <b>3</b>        |
| Carte CB V PAY  | <b>0</b>        |
| Carte CB Service Éclair Cirrus                                | <b>0</b>        |
| Carte CB Visa Alternà   | <b>3</b>        |

### En devise et/ou dans un pays hors zone euro<sup>(1)(3)</sup>

|  |                |
|--|----------------|
| ■ Commission fixe par paiement ou retrait                            | <b>GRATUIT</b> |
| · paiement inférieur ou égal à 10 €                                  | <b>1,00</b>    |
| · paiement supérieur à 10 €  | <b>3,00</b>    |
| · retrait d'espèces  |                |
| ■ Commission supplémentaire sur le montant du paiement ou du retrait |                |
| · pour la carte CB Visa Infinite                                     | <b>2,00 %</b>  |
| · pour les autres cartes   | <b>2,70 %</b>  |

**BON À SAVOIR**

Forfait d'exonération des commissions Société Générale sur un certain nombre d'opérations inclus dans l'option Internationale selon les niveaux (voir p. 9).

(1) Pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

(2) Uniquement pour les cartes CB V PAY, CB Visa et CB Mastercard (hors cartes détenues dans JAZZ. Voir page 10).

(3) Hors commissions de change dans le cas d'une conversion en devises.

## VIREMENTS

- Domiciliation de virements bancaires.....

GRATUIT

### Virement SEPA occasionnel

- Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA<sup>(1)</sup> occasionnel)
  - initié par Internet<sup>(2)</sup> ou par automate bancaire.....
  - traité par votre agence
    - entre vos comptes détenus chez Société Générale.....
    - vers la France ou transfrontalier.....
    - + frais par virement occasionnel incomplet (si IBAN incorrect).....
- Réception d'un virement SEPA<sup>(1)</sup>.....
- Émission d'un virement SEPA<sup>(1)</sup> instantané<sup>(3)</sup>.....
- Commercialisation à partir du 15/01/2019
- Réception d'un virement SEPA<sup>(1)</sup> instantané.....
- Commercialisation à partir du 20/11/2018

GRATUIT

GRATUIT

5,00

15,00

GRATUIT

0,80

GRATUIT

### Virement SEPA permanent

- Frais de mise en place d'un virement permanent.....
- Émission d'un virement SEPA<sup>(1)</sup>
  - initié ou modifié depuis Internet<sup>(2)</sup>.....
  - initié ou modifié depuis votre agence.....
- Déclik Régulier.....
- Virements automatiques vers un compte épargne Société Générale.

GRATUIT

GRATUIT

1,50

GRATUIT

### PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIP SEPA<sup>(4)</sup>

- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA<sup>(1)</sup>.....
- Frais d'opposition sur une opération de prélèvement SEPA<sup>(1)</sup>.....
- Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>(1)</sup>.....

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

## CHÈQUES

- Frais d'envoi de chéquier
  - Par lettre suivie.....
  - En recommandé simple (hors frais postaux)..... *par envoi* ➔
- Frais d'émission d'un chèque de banque.....
- Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier par l'émetteur (perte ou vol).....

GRATUIT

4,00

15,00

12,50

#### BON À SAVOIR

Frais d'émission de trois chèques de banque par mois inclus dans la cotisation Générés.

Les détenteurs des Services Bancaires de Base bénéficient de deux chèques de banque par mois.

#### BON À SAVOIR

Frais de mise en opposition sur chèque(s) pour perte ou vol inclus dans la cotisation pour les adhérents JAZZ et les détenteurs de Piano.

- (1) Espace unique de paiement en euros, constitué des pays de l'Espace économique européen, Monaco, Saint-Marin, Suisse, les îles de Jersey, Guernesey et de Man.
- (2) Voir tarif page 4.
- (3) Uniquement sur les outils de banque à distance.
- (4) Service permettant le règlement de facture à distance par prélèvement SEPA.

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

### SOBRIO

#### Services Essentiels

##### La carte et ses services associés

- Une carte de paiement à débit immédiat ou différé au choix
  - pour les adhérents de 15 ans : carte CB V PAY (à débit immédiat)
  - pour les adhérents de 16-17 ans : carte CB V PAY, CB Visa ou CB Mastercard (à débit immédiat)
- Le choix et la réédition du code secret de la carte
- Le remplacement de la carte suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse

##### Mon assurance au quotidien

- L'assurance perte ou vol des moyens de paiement, papiers, clés et prolongation de la garantie constructeur de 24 mois des appareils domestiques (voir p.14).

##### Mon compte en bref

- Le relevé flash hebdomadaire par SMS
- La notification approche du plafond de paiement carte
- La notification approche du plafond de découvert autorisé

##### L'exonération des frais de tenue de compte

#### Cotisation mensuelle selon le type de carte

|  |       |
|--|-------|
| ■ avec une carte CB V PAY                              | 6,20  |
| ■ avec une carte CB Visa ou CB Mastercard              | 6,90  |
| ■ avec une carte CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard | 13,90 |
| ■ avec une carte CB Visa Infinite                      | 27,90 |

##### Réductions sur des services additionnels

|   |       |
|---|-------|
| · Option carte Collection, Option carte crypto dynamique (voir p. 5)                        | -20 % |
| · Forfait d'exonération d'agios (voir p. 13), Forfait de retraits DAB illimités (voir p. 6) | -20 % |
| · Mon assurance mobile <sup>(1)</sup> (voir p. 14)  | -9 %  |

| Réduction tarifaire | Mineurs<br>(à partir de<br>15 ans) | 18-24 ans             | Jeunes Actifs<br>(25-29 ans) | BFM<br>(25-34 ans)    | Sobrio Duo            |
|---------------------|------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Services Essentiels | Offert                             | - 50 % <sup>(2)</sup> | - 20 % <sup>(2)</sup>        | - 50 % <sup>(3)</sup> | - 50 % <sup>(4)</sup> |

Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles.  
Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué.

(1) Commercialisation à partir du 2 janvier 2019.

(2) La réduction est applicable uniquement aux cartes CB V PAY, CB Visa ou CB Mastercard.

(3) Réduction de 50 % pendant une durée maximale de 2 ans, entre 25 et 34 ans. Perte de la réduction à la date anniversaire des 35 ans du souscripteur.

(4) Si 2 Sobrio sont détenus sur le même compte, l'avantage Sobrio Duo s'applique sur la cotisation Sobrio disposant de la carte la moins chère. Dans le cas où les 2 cartes sont de même niveau, la réduction est appliquée au Sobrio souscrit le plus tard.



## ■ Option Internationale (accessible à partir de 16 ans)

Offre accessible aux détenteurs de Sobrio et de JAZZ.

Les mineurs à partir de 16 ans ont accès au seul niveau Étudiants.

|   |       |
|---|-------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Initial</b> ..... par mois</li> </ul>   | 10,00 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des commissions<sup>(1)</sup> Société Générale sur 6 paiements par carte et 2 retraits<sup>(2)</sup> hors zone euro par mois</li> </ul>  |       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intense</b> ..... par mois</li> </ul>   | 17,50 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des commissions<sup>(1)</sup> Société Générale sur tous les paiements par carte et tous les retraits<sup>(2)</sup> hors zone euro.</li> </ul>  |       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Illimité</b> ..... par mois</li> </ul>  | 25,00 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des commissions<sup>(1)</sup> Société Générale sur tous les paiements par carte et sur tous les retraits<sup>(2)</sup> et tous les virements occasionnels non SEPA<sup>(3)</sup> (internationaux) émis ou reçus avec coordonnées bancaires correctes du bénéficiaire.</li> </ul> |       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étudiants de moins de 30 ans</b><sup>(4)</sup> ..... par mois</li> </ul>  | 5,00  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des commissions<sup>(1)</sup> Société Générale sur tous les paiements par carte et sur tous les retraits<sup>(2)</sup> hors zone euro.</li> </ul>  |       |

| Réduction tarifaire   | 18-24 ans | Jeunes Actifs<br>(25-29 ans) | BFM<br>(25-34 ans)    | Sobrio Duo<br>JAZZ Duo |
|-----------------------|-----------|------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Option Internationale | - 50 %    | - 20 %                       | - 50 % <sup>(5)</sup> | - 50 % <sup>(6)</sup>  |

Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles. Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué. Le niveau Étudiants ne bénéficie d'aucune réduction.

### Contrats souscrits avant le 30/03/2016

|   |       |
|---|-------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 1 ..... par mois ➔</li> </ul> | 4,00  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 2 ..... par mois ➔</li> </ul> | 12,00 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 3 ..... par mois ➔</li> </ul> | 16,50 |

## JAZZ

Arrêt de commercialisation depuis le 23/04/2018

### Services Essentiels

#### La carte

- Une carte de paiement à débit immédiat ou différé  
Pour les adhérents de 15 ans : carte CB V PAY (à débit immédiat).  
Pour les adhérents de 16-17 ans : carte CB V PAY, CB Visa ou CB Mastercard (à débit immédiat).

- (1) Hors commission de change dans le cas d'une conversion en devises et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.
- (2) Par carte, dans un distributeur automatique de billets (DAB).
- (3) Voir pages 12 et 13.
- (4) Sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant en cours de validité.
- (5) Réduction de 50 % pendant une durée maximale de 2 ans (hors niveau Étudiants) à compter de la date de souscription aux Services Essentiels entre 25 et 34 ans, sans pouvoir excéder la date anniversaire des 35 ans du souscripteur.
- (6) Si 2 Sobrio ou 2 JAZZ sont détenus sur le même compte, l'avantage Sobrio Duo ou JAZZ Duo s'applique sur la cotisation de l'option Internationale éventuellement rattachée.

**Des services associés à la carte**

- Le choix du code secret de la carte
- Le remplacement de la carte suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse
- Un forfait mensuel de 6 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets (DAB) hors Société Générale et Crédit du Nord (pour les cartes CB Visa et CB Mastercard)

**Quiétis**

- Assurance perte ou vol des moyens de paiement, clés ou papiers (voir p. 14).

**Des services essentiels et des avantages au quotidien**

- Le relevé de compte classé par type d'opérations
  - L'émission d'un chèque de banque par an
  - Les oppositions sur chèque(s) pour perte ou vol
  - Dès 18 ans : une Facilité de caisse (sous réserve de l'acceptation de la banque)
  - Pour les 18-24 ans : forfait d'exonération d'intérêts débiteurs ("agios")
  - Exonération des frais de tenue de compte actif
- Cotisation mensuelle selon le type de carte
- avec une carte CB V PAY ..... 7,85
  - avec une carte CB Visa ou CB Mastercard ..... 8,70
  - avec une carte CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard ..... 16,10
  - avec une carte CB Visa Infinite ..... 31,00

**Options de JAZZ**

Arrêt de commercialisation depuis le 23/04/2018

- **Option Tranquillité** (option comprenant le Service Opposition Toutes Cartes, le Service Mémoire et l'assurance Garantie Prix) ..... par mois ↗ 0,70
- **Option Souplesse** (accessible à partir de 18 ans, option comprenant un forfait d'exonération d'intérêts débiteurs ("agios"), les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé et une assurance décès accidentel) ..... par mois 2,50

| Réductions tarifaires | Mineurs | 18-24 ans            | Jeunes Actifs (25-29 ans) | BFM (25-34 ans)      | JAZZ Duo             |
|-----------------------|---------|----------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|
| Services Essentiels   | -75 %   | -50 % <sup>(1)</sup> | -20 % <sup>(1)</sup>      | -50 % <sup>(2)</sup> | -50 % <sup>(3)</sup> |
| Option Tranquillité   | -50 %   | -50 %                | -20 %                     | -50 % <sup>(4)</sup> | -50 % <sup>(3)</sup> |
| Option Souplesse      | -       |                      |                           |                      | -                    |

Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles. Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué.

- (1) La réduction est applicable uniquement aux cartes CB V PAY, CB Visa ou CB Mastercard.
- (2) Réduction de 50 % pendant une durée maximale de 2 ans, entre 25 et 34 ans. Perte de la réduction à la date anniversaire des 35 ans du souscripteur.
- (3) Si 2 JAZZ sont détenus sur le même compte, l'avantage JAZZ Duo s'applique sur la cotisation JAZZ disposant de la carte la moins chère et sur la cotisation de l'option Tranquillité éventuellement rattachée. Dans le cas où les 2 cartes sont de même niveau, la réduction est appliquée au JAZZ souscrit le plus tard.
- (4) Réduction de 50 % pendant une durée maximale de 2 ans à compter de la date de souscription aux Services Essentiels entre 25 et 34 ans, sans pouvoir excéder la date anniversaire des 35 ans du souscripteur.

## GÉNÉRIS

Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière

|  |                     |
|--|---------------------|
| ■ Cotisation mensuelle   | 3,00 <sup>(1)</sup> |
| <p>Offre comprenant une carte CB V PAY, 3 chèques de banque par mois, le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence qui tient le compte, l'accès illimité à l'espace sécurisé Internet, un nombre illimité de paiements par TIP SEPA, prélèvements SEPA, virements SEPA occasionnels et virements permanents initiés via Internet, 1 virement permanent initié en agence par mois, 4 virements SEPA occasionnels traités en agence par mois, 1 alerte par SMS sur le niveau du solde du compte (dès que celui-ci passe sous le seuil de 100 €), la fourniture de Relevés d'Identité Bancaire, un plafonnement des commissions d'intervention et des frais de rejet de prélèvement ou TIP SEPA, ainsi que l'exonération des frais de tenue de compte actif et inactif.</p> |                     |
| · Tarif préférentiel sur le Service Éclair Consultation  | 2,25                |

## SERVICES BANCAIRES DE BASE<sup>(2)</sup>

GRATUIT

Ensemble de services bancaires rattachés à un compte ouvert dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5-1 du Code monétaire et financier

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

Somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

|   |      |
|---|------|
| · par opération, dans la limite de 80 € par mois                                  | 8,00 |
| · par opération, pour les détenteurs de Génériss, dans la limite de 20 € par mois | 4,00 |

### Opérations particulières

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| ■ Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire | 20,00                                |
| ■ Frais par saisie attribution, par saisie conservatoire           | 133,20                               |
| ■ Frais par saisie administrative à tiers détenteur                | 10 % <sup>(3)</sup><br>du montant dû |

**BON À SAVOIR**

À compter du 01/01/2019, la saisie administrative à tiers détenteur remplace l'opposition, l'avis ou la saisie à tiers détenteur, l'opposition administrative, ainsi que les saisies de créances simplifiées et les saisies douanières.

|   |       |
|---|-------|
| ■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé | 15,00 |
| ■ Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision  | 15,00 |

(1) Gratuit pour les mineurs.

(2) Pour plus d'informations, se reporter à la brochure tarifaire disponible sur le site particuliers.societegenerale.fr ou auprès de votre conseiller en agence.

(3) 10 % HT, dans la limite d'un plafond fixé par décret.

## Incidents de paiement

Les sommes perçues dans le cadre de ces forfaits par Société Générale à l'occasion du rejet d'un chèque ou d'un autre moyen de paiement, pour défaut ou insuffisance de provision, comprennent l'ensemble des frais bancaires facturés au titulaire du compte, quelles que soient la dénomination ou la justification de ces sommes. Les frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction sont en sus.

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ..... *par chèque* 15,00  
 Cette lettre est émise avant le rejet d'un chèque sans provision entraînant l'interdiction d'émettre des chèques.
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
  - pour un chèque ≤ à 50 € ..... 30,00
  - pour un chèque > à 50 € ..... 50,00
- Frais de rejet de prélèvement SEPA, TIP SEPA pour défaut de provision
  - pour un montant < à 20 € ..... montant du rejet
  - pour un montant ≥ à 20 € ..... 20,00
- Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision
  - pour un virement < à 20 € ou ≥ à 20 € à destination d'un compte Société Générale ..... GRATUIT
  - pour un virement ≥ à 20 € à destination d'une autre banque ..... 20,00

## OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

### Virement vers l'étranger

- Émission d'un virement non SEPA (international)  
 Virement dans une devise autre que l'euro et/ou virement vers un pays en dehors de la zone SEPA (voir renvoi (1) page 7).
- Frais par virement occasionnel non SEPA<sup>(1)</sup> (international) :

| Options de frais possibles      | Initié par Internet <sup>(2)</sup> |                      | Traité en agence  |  |                      |
|---------------------------------|------------------------------------|----------------------|---|--|----------------------|
|                                 | "Share" <sup>(3)</sup>             | "Our" <sup>(4)</sup> | "Share" <sup>(3)</sup>                                  | "Our" <sup>(4)</sup>   | "Ben" <sup>(5)</sup> |
| Virement ≤ 500 €                | 9,00 €                             | 9,00 €<br>+ 20,00 €  | 13,00 €   | 13,00 €<br>+ 20,00 €   | -                    |
| Virement > 500 € <sup>(6)</sup> | 13,00 €                            | 13,00 €<br>+ 20,00 € | 0,10 %<br>du montant<br>(min. 26,00 €,<br>max. 70,00 €) | 0,10 %<br>du montant<br>(min. 26,00 €,<br>max. 70,00 €)<br>+ 20,00 € | -                    |

L'option de frais "Share" est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'EEE<sup>(7)</sup>, quelle qu'en soit la devise.

- (1) S'ajoutent, le cas échéant, les commissions et frais réclamés par la banque correspondante ou la banque du bénéficiaire.
- (2) Voir tarif page 4.
- (3) Seuls les frais facturés par Société Générale sont à la charge du donneur d'ordre.
- (4) Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (incluant les frais des banques étrangères).
- (5) Les frais par virement facturés par Société Générale sont à la charge du bénéficiaire. Cette option n'est pas disponible sur Internet.
- (6) Au-delà de 4 000 €, veuillez contacter votre conseiller de clientèle.
- (7) Pays de l'Espace économique européen : pays de l'Union européenne (UE), Islande, Liechtenstein, Norvège.

## Virement en provenance de l'étranger

- Réception d'un virement non SEPA (international)  
Virement dans une devise autre que l'euro et/ou virement en provenance d'un pays en dehors de la zone SEPA (voir renvoi (1) page 7).
  - Frais par virement occasionnel non SEPA<sup>(1)</sup> (international)
    - Virement ≤ 150 € .....
    - Virement > 150 € .....

**GRATUIT**  
22,00

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Facilité de caisse ou Découvert confirmé .....  
· Frais de dossier .....  
Le TAEG est indiqué sur les relevés de compte et susceptible de variation à chaque trimestre civil. Pour information, le TAEG appliqué au 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour les Facilités de caisse et Découverts varie de 5,89 % à 21,21 %.
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs ("agios") ..... *par trimestre*  
**BON À SAVOIR** Pas de minimum forfaitaire pour les détenteurs de Piano et de l'option Souplesse de JAZZ.
- Forfait d'exonération d'agios ..... *par mois*  
Forfait d'exonération d'intérêts débiteurs ("agios") à hauteur d'une utilisation de 1 000 € de découvert pendant 7 jours par mois.  
**BON À SAVOIR** Réduction de 20 % sur l'offre Forfait d'exonération d'agios pour les détenteurs de Sobrio.
- Piano ..... *par an*  
Arrêt de commercialisation depuis le 23/04/2018  
Offre complémentaire de la Facilité de caisse incluant un forfait d'exonération d'intérêts débiteurs ("agios"), une assurance décès accidentel et les frais de mise en opposition sur chèques perdus ou volés.
- Crédits immobiliers et crédits d'investissement divers  
· Frais de dossier, pour les crédits suivants : Prêt immobilier à taux fixe, Prêt Conventionné, Crédit Relais, Prêt Développement Durable, Optis, Edifio, Crédit Lombard, Crédit de Trésorerie .....

nous consulter  
nous consulter

7,00

2,50

30,00

1 %  
du montant  
(min. 300,00 /  
max. 1 000,00)

(1) S'ajoutent, le cas échéant, les commissions et frais réclamés par la banque correspondante ou la banque du donneur d'ordre.

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

|   |                            |                       |
|---|----------------------------|-----------------------|
| ■ Transfert CEL, PEL, PEP dans un autre établissement   | ➔                          | 75,00                 |
| ■ Forfait annuel de tenue de compte titres ordinaire, PEA ou PEA PME  | par compte titres détenu ➔ | 17,50                 |
| Frais offerts si au moins un ordre d'achat en bourse ou une souscription d'OPC est exécuté entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 inclus. |                            |                       |
| ■ Transfert de PEA ou PEA PME dans un autre établissement   |                            |                       |
| · Commission fixe   | ➔                          | 87,00                 |
| · Commission par ligne  | ➔                          | 12,00<br>(min. 50,00) |
| ■ Virement de titres dans un autre établissement  |                            |                       |
| · Titres conservés en France, Pays-Bas, Belgique  | par ligne ➔                | 12,00                 |
| · Titres conservés dans tout autre pays   | par ligne                  | 50,00                 |
| ■ Incorporation de titres cotés au nominatif pur  | par ligne et par an ➔      | 35,00                 |
| ■ Opérations sur titres   |                            |                       |
| Minimum de perception <sup>(1)</sup>  |                            |                       |
| · Vente d'actions consécutive à certaines OST   | ➔                          | 9,00                  |
| · Achat ou vente de droits  | ➔                          | 5,00                  |

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

|   |        |       |
|---|--------|-------|
| ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Mon assurance au quotidien) <sup>(2)</sup>                            |        |       |
| Assurance perte ou vol des moyens de paiement, papiers, clés, et prolongation de la garantie constructeur de 24 mois des appareils domestiques. |        |       |
| · Premier assuré  | par an | 24,00 |
| · Deuxième assuré   | par an | 18,00 |

**BON À SAVOIR**

La cotisation Mon assurance au quotidien est incluse dans la cotisation Sobrio.

|  |        |        |
|--|--------|--------|
| ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Quiétis) <sup>(2)(3)</sup>   |        |        |
| Assurance perte ou vol des moyens de paiement, papiers, clés, prolongation de la garantie constructeur de 24 mois des appareils domestiques et assurance vol ou bris accidentel de la tablette tactile ou du téléphone portable. |        |        |
| · Pour le titulaire  | par an | 30,00  |
| · Pour le co-titulaire   | par an | 19,80  |
| ■ Mon assurance mobile <sup>(2)</sup>  | par an | 132,00 |
| Commercialisation à partir du 02/01/2019   |        |        |
| Assurance couvrant le foyer contre le vol, le bris toutes causes et l'oxydation des téléphones mobiles et des tablettes tactiles.  |        |        |

**BON À SAVOIR**

Réduction de 9 % sur la cotisation Mon assurance mobile pour les détenteurs de Sobrio.

- (1) Les frais n'excèdent pas la moitié du montant de l'ordre.  
 (2) Mon assurance au quotidien, Quiétis, Mon assurance mobile sont composés de contrats d'assurance présentés par Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurance (immatriculation ORIAS 07 022 493 – orias.fr).  
 (3) Arrêt de commercialisation depuis le 23/04/2018.

## Résoudre un litige

Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre conseiller de clientèle ou du directeur de votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez faire appel au Service Relations Clientèle.



**Par courrier**

Société Générale - Service Relations Clientèle  
BDDF/SEG/SRC  
75886 Paris Cedex 18



**Par téléphone**

01 42 14 31 69 (appel non surtaxé)  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30



**Par e-mail**

relations.clientele@socgen.com

Société Générale s'engage à accuser réception de votre demande sous 2 jours et à vous apporter une réponse sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnel.

### EN DERNIER RECOURS, LE MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Le Médiateur de la consommation exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation, disponible sur le site particuliers.societegenerale.fr, qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir le Médiateur de la consommation en transmettant votre demande :



**Par courrier**

Le Médiateur de la consommation  
auprès de Société Générale  
17, cours Valmy  
92987 Paris La Défense Cedex 7



**Sur le site Internet**

mediateur.societegenerale.fr

Le Médiateur de la consommation vous répondra directement dans un délai de 90 jours à compter de la notification de sa prise en charge de votre dossier, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Les parties sont libres d'accepter ou de refuser la proposition du Médiateur de la consommation. Vous disposez d'un délai d'un mois suivant la date d'envoi de la proposition pour signifier au Médiateur de la consommation votre décision d'accepter ou de refuser celle-ci.

Vous pouvez retrouver les Conditions Générales actuelles de la Convention de compte et de services Particuliers sur le site [particuliers.societegenerale.fr](http://particuliers.societegenerale.fr) ou en faire la demande auprès de votre conseiller en agence.

Vous pouvez consulter sur le site Internet ou en agence les conditions applicables au 1<sup>er</sup> mars 2019, conformément au paragraphe Modifications des Conditions Générales de la Convention de compte et de services Particuliers.



0017

# À TRÈS BIENTÔT

---

## DANS NOS AGENCES

10 000 conseillers à votre service

## SUR INTERNET

[particuliers.societegenerale.fr](http://particuliers.societegenerale.fr)

## SUR VOTRE MOBILE

avec l'Appli Société Générale

## PAR TÉLÉPHONE

**3955**

Service gratuit  
+ prix appel

et dites « rendez-vous »

**3955**: de 8 h à 22 h en semaine et jusqu'à 19 h le samedi.  
Depuis l'étranger +33 (0) 8 10 01 3955. Tarif au 01/11/2018.

 **SOCIETE  
GENERALE**

Société Générale - S.A. au capital de 1009897 173,75 EUR - 552 120 222 RCS Paris - Siège social:  
29, bd Haussmann 75009 Paris - Intermédiaire en assurances, dûment enregistré à l'ORIAS sous  
le n° 07 022 493 - orias.fr - Studio Société Générale - Réf.: (A) 719846 - 11/2018.

